

ACCIDENT

survenu au planeur motorisé immatriculé D-KICR

Evénement :	collision avec le relief.
Cause probable :	prise en compte insuffisante des conditions météorologiques sous le vent du relief.

Conséquences et dommages :	pilote grièvement blessé, aéronef détruit.
Aéronef :	planeur motorisé Shempp Hirth Discus bT.
Date et heure :	16 mars 2000 vers 16 h 30.
Exploitant :	club.
Lieu :	Seyne Les Alpes (04), sommet du Col Bas (1 900 m).
Nature du vol :	local.
Personnes à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote, 58 ans, VV de 1980 délivré par l'Allemagne, 1 375 h de vol sur type, dont 19 h dans les 30 jours précédents.
Conditions météorologiques :	évaluées sur le site de l'accident : vent 30°/20 à 25 kt, CAVOK, turbulences modérées à fortes.

Circonstances

Le pilote décolle de l'aérodrome de Sisteron (04) vers 12 h 40 après avoir assisté au briefing météo. Le dernier message radio est établi par le pilote aux environs de la commune de Seyne Les Alpes. Ne voyant pas le motoplaneur revenir, d'autres membres du club donnent l'alerte. L'aéronef est retrouvé deux jours plus tard vers 18 h 00. Le pilote, grièvement blessé, est hélitreuillé.

L'examen de l'épave et des traces d'impact indique que le planeur motorisé a heurté des arbres et qu'il suivait la route magnétique 180° au moment de l'impact. Le moteur n'était pas déployé au moment du choc. Le pilote évoluait en vol de pente sur le flanc sud-ouest du sommet du Col Bas. D'autres pilotes en vol dans la même zone le même après midi ont fait état de fortes turbulences.





